

BIODIVERSITÉ EN PAYS FLÉCHOIS

FAUNE



FLORE



PAYSAGES



PAR NADINE GRELET-CERTENAI
PRÉSIDENTE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS FLÉCHOIS



Tous citoyens engagés pour la nature !

Face à son érosion, la Communauté de communes du Pays fléchois a décidé de faire de la biodiversité un enjeu crucial pour le territoire. La considération de cet enjeu nécessite une première phase de diagnostic de la faune et la flore qui font la richesse de nos communes.

Cet ambitieux travail d'inventaire, qui couvre nos quatorze communes, a demandé deux années de travail au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, missionné par la Communauté de communes du Pays fléchois.

L'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) est un excellent outil pour une meilleure connaissance des milieux et des espèces qui font la singularité de notre territoire et pour

adopter les gestes simples qui font toute la différence en matière de protection de la nature.

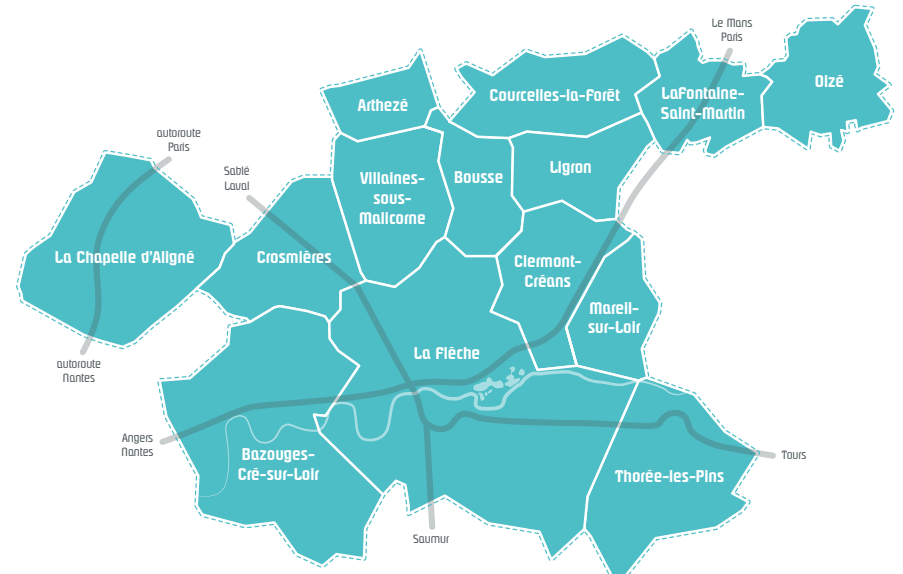
Je tiens à saluer l'implication des centaines d'habitants et acteurs locaux de nos communes qui se sont mobilisés pour faire naître cet inventaire, en répondant présents aux nombreuses animations-découvertes proposées par les référents locaux et en participant aux diverses actions de recensement.

Ces actions de sensibilisation à la biodiversité et à la protection de la nature se poursuivront car il faut une prise de conscience, la plus large possible et à tous les âges, des défis qui s'imposent à nous.

Soyons tous, passionnément, engagés pour la nature !

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE EN PAYS FLÉCHOIS

La Communauté de communes du Pays fléchois a été reconnue [Territoire Engagé pour la Nature](#) (TEN) par la Région Pays de la Loire et a été retenue à l'appel à projet [Atlas de la Biodiversité Communale](#) (ABC) par l'Office Français pour la Biodiversité. Dans ce cadre la Communauté de communes a lancé une démarche d'ABC sur l'ensemble de son territoire.



QU'EST-CE QU'UN ABC ?

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

C'est une [démarche volontaire](#) de communes et d'intercommunalités pour réaliser un [état des lieux de la biodiversité](#) présente sur leur territoire. En 2021 et 2022, la Communauté de communes du Pays fléchois a missionné le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir pour mener des inventaires de la faune et de la flore de son territoire.

Les [citoyens et citoyennes](#) ont été invités à [contribuer au projet](#) en devenant « [observ'acteur](#) ».

LA BIODIVERSITÉ C'EST QUOI ?

3 NOTIONS ESSENTIELLES :

Diversité écologique

Diversité spécifique

Diversité génétique



MILIEUX DE VIE
forêts, prairies, plans d'eau...



ESPÈCES
plantes, fonges, insectes,
mammifères, oiseaux...



INDIVIDUS
gènes, allèles...

LES ACTIVITÉS HUMAINES PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES SUR LES ÉCOSYSTÈMES :



Cette diversité est la garantie d'écosystèmes fonctionnels mais aussi d'une meilleure adaptabilité des espèces à des événements (changements climatiques, maladies...).

QUELQUES CHIFFRES :



3/4 des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes

50 % des médicaments sont issus d'espèces animales ou végétales en danger d'extinction



ELLE EST LA SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES :



Il est donc important d'agir car protéger la biodiversité aujourd'hui, c'est assurer un avenir commun demain.
Le gouvernement français a ainsi mis en place différentes lois et stratégies pour que des actions puissent émerger sur les territoires.
L'ABC en Pays fléchois contribue à agir en ce sens.

LES OBJECTIFS DE L'ABC

IL S'AGIT

⇒ **D'améliorer** la connaissance scientifique en recensant et en cartographiant les espèces,

⇒ **D'identifier** les enjeux écologiques pour mieux prendre en compte cette biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire,

⇒ **De valoriser** et préserver individuellement et collectivement la biodiversité sur le territoire,

⇒ **De découvrir ou redécouvrir** le patrimoine naturel du territoire,

⇒ **De sensibiliser** les citoyens et les acteurs du territoire à l'observation, la compréhension et la préservation de cette biodiversité.



UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET CITOYENNE



Les habitants et les acteurs locaux ont été invités à découvrir la biodiversité en Pays fléchois en participant :

⇒ à des animations découvertes pour s'informer sur la faune et la flore,

⇒ à des missions de sciences participatives en recensant la faune et la flore autour de chez soi, via un formulaire, de participation, en utilisant l'application **iNaturalist** (QRCode de téléchargement de l'application ci-dessous) ou en participant à des événements de recensement de la biodiversité sur les communes.

Application Apple



Application Android
















L'ATLAS EN CHIFFRES

L'ABC a permis de collecter 17 446 observations et recenser 1 854 espèces**

(*Ces groupes n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques lors de l'ABC,

**Certaines espèces sont déterminées au rang du genre seulement car non déterminable sur photo)

INVERTÉBRÉS			
 <p>Arachnides* (araignées, opilions,...) 45 espèces 126 observations</p>	 <p>Coléoptères (scarabées,...) 210 espèces 1431 observations</p>	 <p>Hyménoptères (abeilles, guêpes,...) 51 espèces 1047 observations</p>	 <p>Hétérocères (papillons de nuit) 523 espèces 3001 observations</p>
 <p>Rhopalocères (papillons de jour) 54 espèces 1542 observations</p>	 <p>Odonates (libellules, demoiselles) 38 espèces 282 observations</p>	 <p>Orthoptères* (criquets, sauterelles) 17 espèces 48 observations</p>	 <p>Autres taxons* (mouches, escargots,...) 123 espèces 720 observations</p>
VERTÉBRÉS			
 <p>Herpétofaune (amphibiens, reptiles) 19 espèces 238 observations</p>	 <p>Oiseaux (passereaux, rapaces,...) 99 espèces 2764 observations</p>	 <p>Chiroptères (chauves-souris) 17 espèces 237 observations</p>	 <p>Autres mammifères* (insectivores, cervidés,...) 10 espèces 35 observations</p>
<p>FLORE</p>  <p>648 espèces 5975 observations</p>		<p>Espèces exotiques envahissantes 20 espèces</p>	

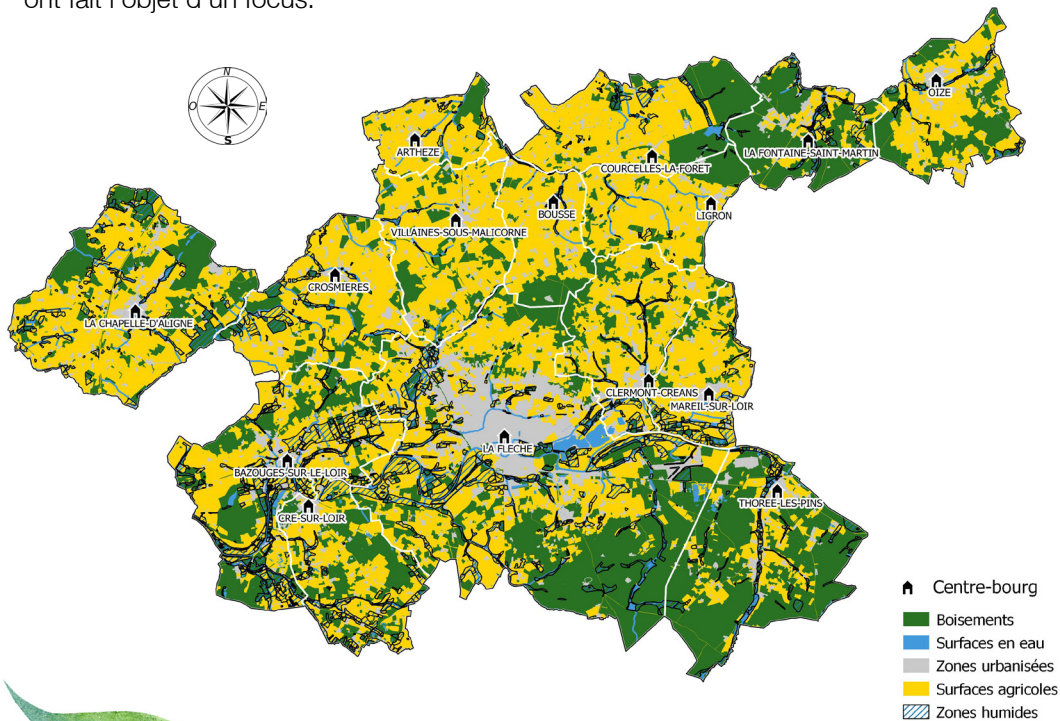
LE TERRITOIRE DU PAYS FLÉCHOIS

UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES

Le territoire de la Communauté de communes du Pays fléchois est constitué de plusieurs entités paysagères : boisements, surfaces agricoles, milieux aquatiques et milieux humides, zones urbanisées...

Ces caractéristiques vont être à l'origine de notre patrimoine naturel.

Pour chaque paysage, des espèces recensées sur le territoire du Pays fléchois ont fait l'objet d'un focus.



Boisements



Zones humides



Cultures



Cours d'eau



Prairies



Plans d'eau



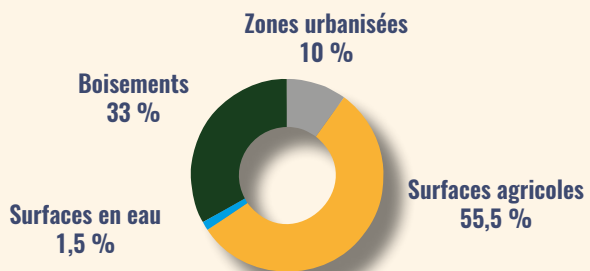
Haies



Millieux urbains

Le territoire du Pays fléchois est principalement dominé par les surfaces agricoles et les boisements.

Les zones humides se superposent aux surfaces existantes et représentent 10 % du territoire.



LES BOISEMENTS



Epipactis à larges feuilles

Orchidée qui pousse dans les sous-bois des forêts de feuillus et plus ponctuellement dans les boisements de résineux.



Serpette P

Papillon de nuit dont les chenilles se développent exclusivement sur le Hêtre, essence très localisée sur le Pays fléchois.



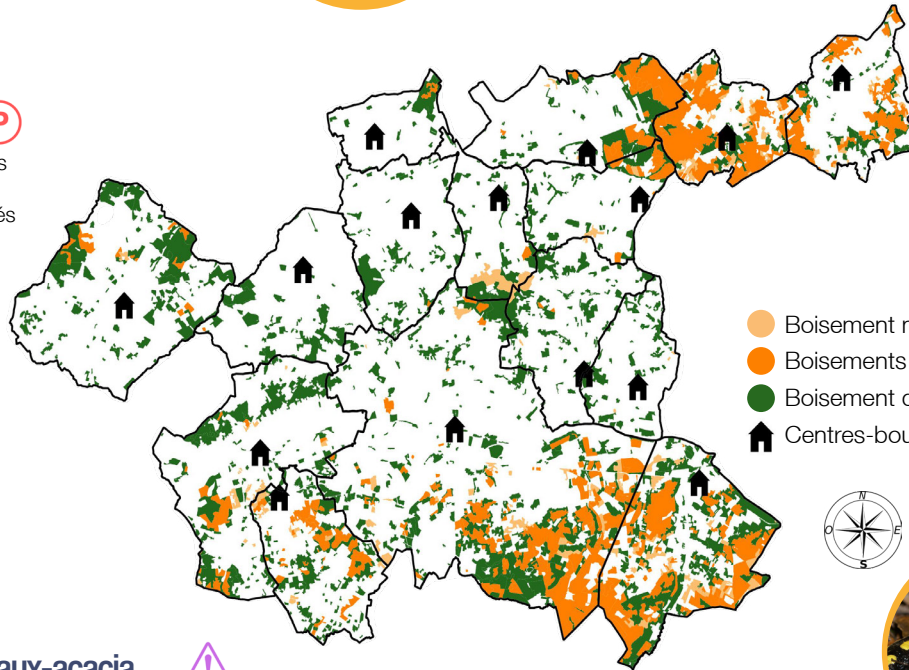
Spondyle bupreste

Coléoptère de la famille des longicornes dont les larves se développent dans le bois mort de différentes essences de résineux et notamment le Pin.



Barbastelle d'Europe P

Une des espèces de chauves-souris la plus forestières. Elle chasse en milieu boisés et gîte dans les cavités d'arbres ou sous les écorces décollées des arbres.



Gobemouche gris P

Petit passereau forestier aux mœurs discrètes qui niche dans les cavités d'arbres. Il affectionne principalement les bois clairs.



Lucane cerf-volant P

Coléoptère dont les larves se développent dans le bois en décomposition de diverses essences de feuillus.



Laurier-cerise et Robinier faux-acacia !

Ces deux espèces d'arbre sont considérées comme exotiques envahissantes. Elles ont été plantées dans la plupart des cas pour une vocation ornementale ou de production sylvicole puis se sont échappées pour coloniser progressivement d'autres milieux.



Salamandre tachetée

Amphibien reconnaissable à sa coloration jaune et noire. La salamandre fréquente les milieux boisés de préférence avec des essences de feuillus. Elle met bas de petites larves directement avec des branchies, dans des zones en eau peu profonde en forêt (mares, ornières...)



Chouette hulotte

Rapace nocturne qui niche dans les cavités d'arbres et qui utilise des habitats boisés divers pour chasser.



Espèce exotique envahissante



Espèce patrimoniale

Sur le Pays fléchois, les boisements sont principalement constitués de résineux comme le Pin maritime ou le Pin sylvestre.

Ces derniers sont généralement moins riches en biodiversité car peu diversifiés en essence, a contrario des boisements de feuillus ou mixtes, (comme le châtaignier, l'alisier torminal, les chênes : chêne pédonculé, chêne tauzin...). Ils présentent un potentiel d'accueil de la biodiversité plus important.

Les vallées alluviales sont, quant à elles, marquées par la présence de boisements de peupliers.



Bruant jaune P

Passereau emblématique du bocage qui niche au sol à proximité de buissons ou en pied de haies.



Gesse de Nissole

Plante annuelle qui affectionne les prairies sur sols marneux (mélange d'argile et de calcaire) rare sur le Pays fléchois.



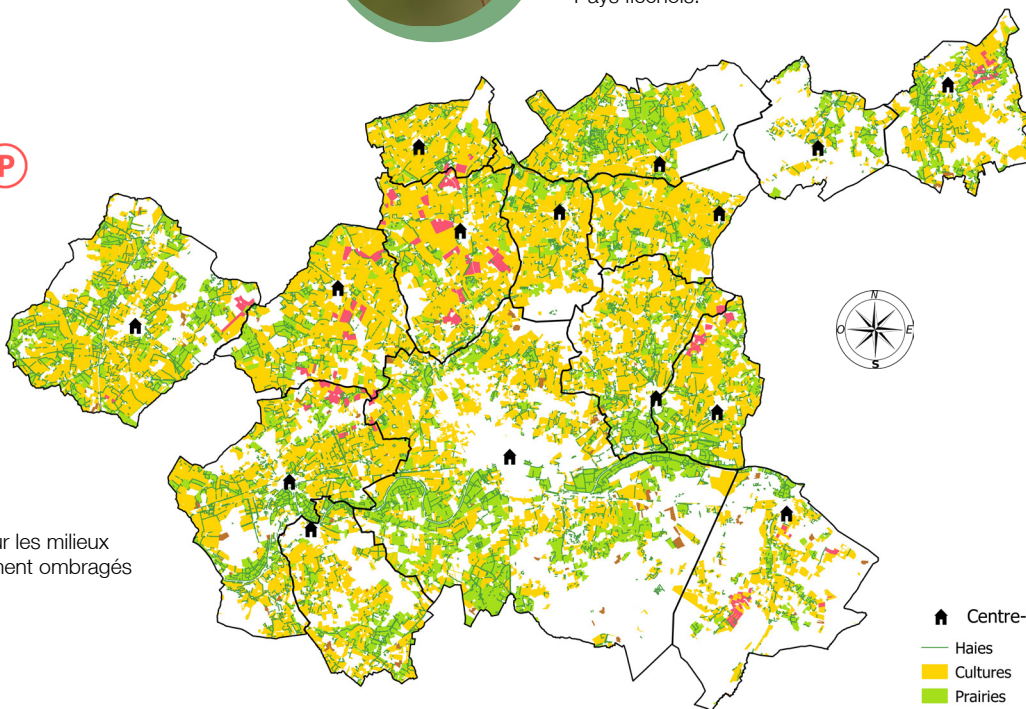
Rutelle verte P

Coléoptère aux reflets métalliques vert, doré et rose. Les larves se développent dans les sols plutôt sablonneux et à nu et consomment les racines des végétaux.



Azuré du serpolet P

Papillon de jour dont la chenille se développe sur le Thym ou l'Origan. Sur le Pays fléchois, on l'observe sur les talus, les prairies ou les coteaux bien ensoleillés.



Chevêche d'Athéna P

Petit rapace nocturne d'une vingtaine de centimètres qui niche dans les cavités d'arbre au sein des espaces agricoles ouverts. Il affectionne les prairies pâturées.



Ophrys abeille

Orchidée qui se développe sur les milieux ouverts ensoleillés ou légèrement ombragés sur sols calcaires.



Grand murin P

Chauve-souris qui gîte dans les bâtiments mais qui chasse principalement en milieux boisés et utilise les réseaux de haies pour se déplacer entre son gîte et ses terrains de chasse.



Grand capricorne du chêne P

Coléoptère de la famille des longicornes dont la larve se développe dans les chênes dépérissant au sein des haies ensoleillées ou sur des arbres isolés.



Vipère aspic P

Espèce caractéristique des milieux agricoles qui nécessite un réseau de haies denses et diversifiées. Récemment protégé intégralement, c'est l'un des reptiles qui accuse la plus forte régression de ses populations en Pays de la Loire.

- Centre-bourg
- Haies
- Cultures
- Prairies
- Vergers
- Fourrés et landes

Sur le Pays fléchois, les **espaces agricoles** sont largement dominés par les cultures et dans une moindre mesure par des prairies situées principalement le long du Loir. Ils sont associés aux haies et arbres isolés (patrimoine arboré). Ce patrimoine est moins dense sur les espaces cultivés à cause du remembrement et d'une intensification des cultures au détriment des prairies permanentes.

P Espèce patrimoniale



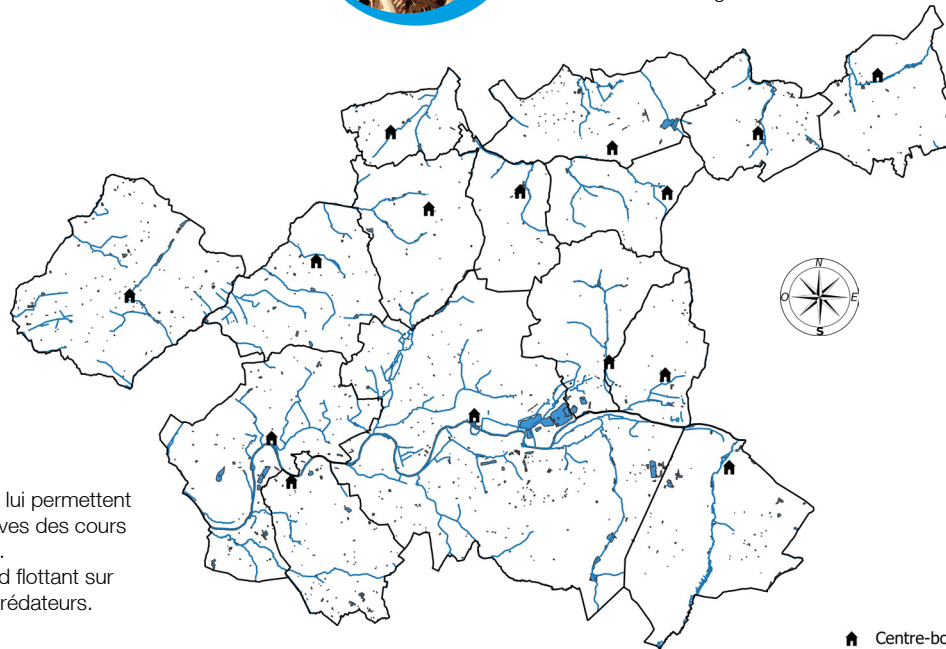
Triton crêté P

Amphibien dont le mâle arbore une crête lors de la période de reproduction. Exigeant sur la qualité des milieux aquatiques, il affectionne les mares aux eaux claires bien ensoleillées et végétalisées.



Campagnol amphibie P

Petit mammifère qui a la particularité de vivre entre terre et eau. Il réalise ses galeries en bordure de cours d'eau, mares et fossés si leurs berges sont bien ensoleillées et végétalisées.



Centre-bourg
 Cours d'eau
 Plans d'eau et mares



Crapaud épineux

Amphibien qui se reproduit dans les étangs et les mares avec ou sans poisson. Une fois la reproduction passée, il peut être facilement observé dans les jardins.



Caloptéryx éclatant

Généralement posée sur des branches ou sur la végétation herbacée, cette demoiselle aux ailes partiellement fumées est observable sur les cours d'eau.



Bergeronnette des ruisseaux

Passereau dépendant des cours d'eau, il chasse les libellules à la surface de l'eau et niche dans les cavités des berges.



Poule d'eau

Oiseau aux larges pattes qui lui permettent de se déplacer le long des rives des cours d'eau, d'étangs et de mares. Cette espèce construit un nid flottant sur l'eau pour se protéger des prédateurs.



Agrion de Mercure P

Une des rares libellules à être protégées au niveau national. Elle est reconnaissable à son dessin sur l'abdomen en forme de casque de gaulois. On l'observe sur les petits cours d'eau bien ensoleillés et végétalisés.



Libellule fauve

Libellule dont on distingue facilement le mâle et la femelle : le premier est bleu, la seconde est jaune. On l'observe principalement en été en bordure des étangs et des mares.



Couleuvre helvétique P

Autrefois appelée Couleuvre à collier, cette couleuvre utilise surtout les mares comme zone d'alimentation. Elle affectionne particulièrement grenouilles, crapauds et tritons.

Le Pays fléchois est situé sur deux bassins versants : le bassin du Loir et le bassin de la Sarthe. Il est marqué par la vallée du Loir et plusieurs têtes de bassin qui alimentent au nord la Sarthe et au sud le Loir.

Le territoire est également marqué par la présence de grands plans d'eau liés à l'activité d'extraction de granulats et d'autres de plus petites tailles dues à un usage récréatif ou agricole.

Ces milieux abritent généralement une biodiversité bien spécifique aux mœurs aquatiques ou amphibies (aquatiques et terrestres).

P Espèce patrimoniale

LES ZONES HUMIDES



Cisticole des joncs



Adeptes des milieux ouverts humides, ce petit oiseau difficilement observable niche dans les hautes herbes.



Aunette



Ce papillon nocturne est dépendant des boisements humides. On retrouve sa chenille notamment sur l'Aulne mais aussi divers feuillus. Cette dernière est facilement reconnaissable par sa couleur noire avec des tâches dorsales jaunes.



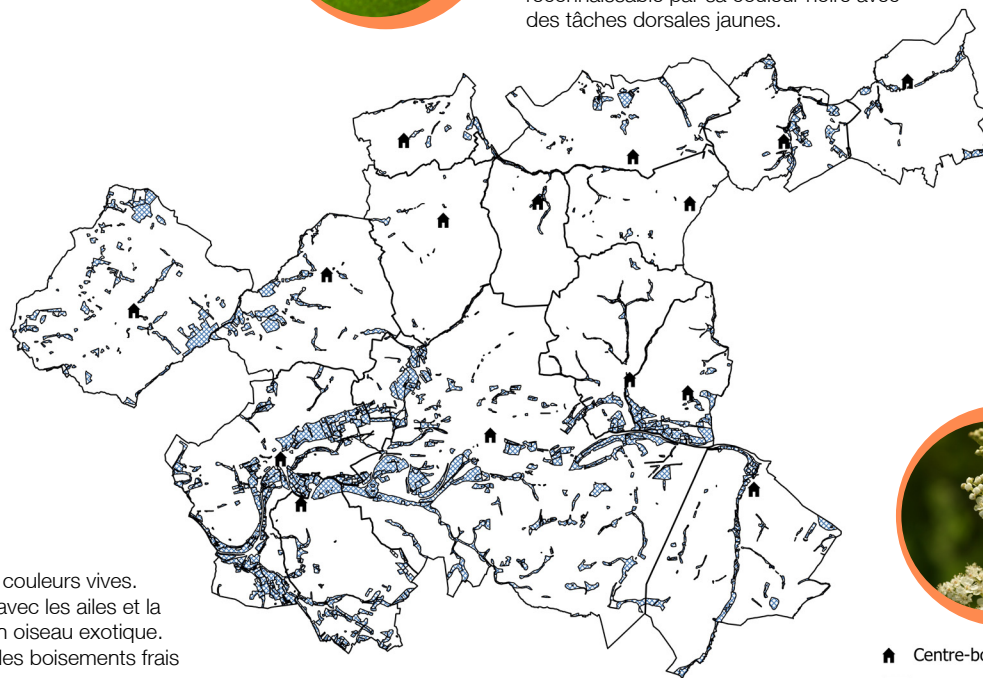
Grand saperde

Coléoptère de taille moyenne aux grandes antennes lié aux peupliers. La larve se développe dans le bois des arbres tandis que l'adulte se nourrit des feuilles.



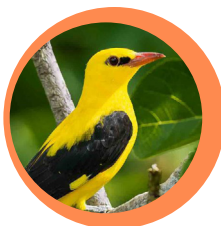
Tristan

Ce papillon de jour tout brun avec quelques ocelles noirs se retrouve dans les milieux frais et ombragés (lisières, prairies, boisements). La chenille se nourrit sur diverses graminées.



Criquet des roseaux

Ce criquet arborant un vert clair, se reconnaît facilement grâce aux bandes noires partant de ses yeux jusqu'aux ailes. On le retrouve dans les milieux humides où il est détectable à son chant et à la vue en pleine journée entre juillet et octobre.



Lorient d'Europe

Cet oiseau est reconnaissable à ses couleurs vives. Le mâle arbore une parure jaune vif avec les ailes et la queue noire lui donnant l'aspect d'un oiseau exotique. Cette espèce migratrice affectionne les boisements frais ou humides.



Reine des prés

Cette plante mellifère anciennement appelée ulmaire ou fausse spirée, pousse dans les lieux humides. Cette plante est utilisée comme aromatique et pour ses propriétés médicinales.

🏠 Centre-bourg
▨ Zone Humide



Écaille marbrée

Paré de noir, de rouge, d'orange et de blanc, ce papillon aime les milieux humides et ombragés. Les orties et oseille figurent d'ailleurs parmi ses plantes-hôtes de prédilection. Il n'est donc pas rare d'y voir les pontes ou les chenilles.

De par la présence du Loir et de nombreux **cours d'eau**, les **zones humides alluviales** peuvent être considérées comme une composante majeure du territoire du Pays fléchois. Elles représentent **10 % du territoire**. Ces milieux, outre leurs fonctionnalités importantes comme l'atténuation des phénomènes de crue, le soutien au débit des cours d'eau et l'épuration de l'eau, sont des réservoirs de biodiversité importants.

Espèce patrimoniale

LES ESPACES URBANISÉS



Pipistrelle commune



Cette petite chauve-souris au pelage dorsal brun-roux, affectionne les bâtiments de type grenier, cave ou plus simplement l'arrière des volets. Insectivore, il n'est pas rare durant la période estivale, de la voir chasser à la tombée de la nuit dans les jardins.



Paon du jour

Espèce de Lépidoptère largement répandue, ce papillon diurne aux couleurs flamboyantes hiverne au stade adulte dans les caves, greniers et hangars.



Ornithope comprimé



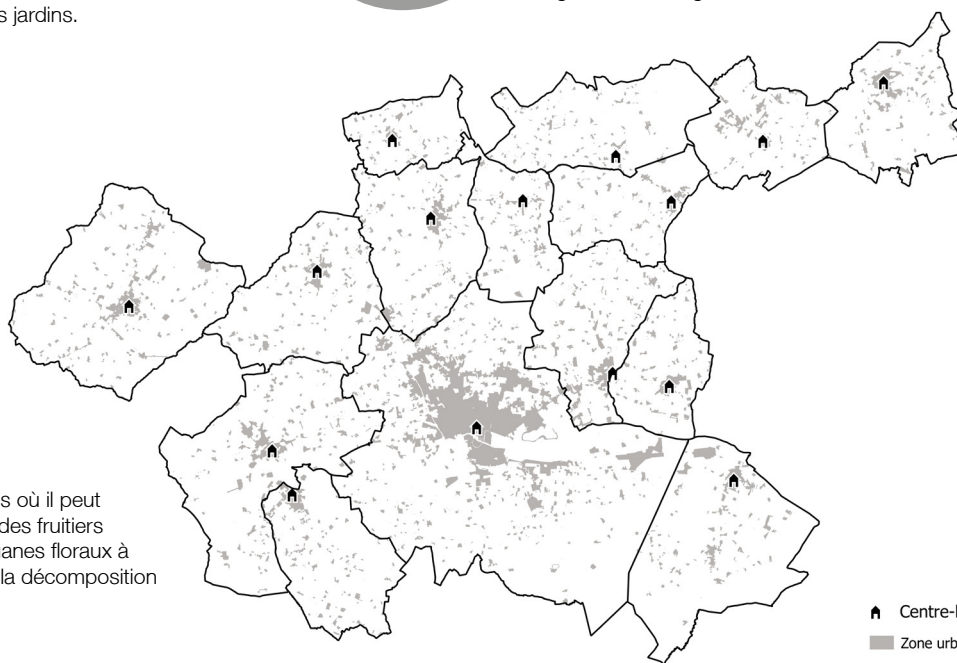
Plante herbacée aux fleurs jaunes, elle fleurit d'avril à juin et se rencontre dans les lieux secs et sablonneux. Son prolongement crochu évoque une patte d'oiseau, c'est pourquoi elle est également appelée Pied d'oiseau comprimé.



Serin cini



Petit passereau qui apprécie les jardins, les parcs ainsi que les vergers où il utilise les arbres et arbustes pour nicher. Il se nourrit des graines de plantes herbacées dans les espaces dégagés.



Hirondelle de fenêtre



Annonciatrice de l'arrivée du printemps, l'Hirondelle de fenêtre profite des structures de nos menuiseries extérieures (portes, fenêtres...) pour servir de support à son nid.



Cétoine funeste

Ce coléoptère apprécie les jardins où il peut trouver des fleurs, de la vigne et des fruitiers pour trouver du pollen et des organes floraux à consommer. Sa larve participe à la décomposition de la matière organique du sol.



Halicte de la scabieuse

Abeille solitaire au thorax allongé, ce pollinisateur aime les sols sableux pour y creuser son nid. D'ailleurs, les femelles peuvent se rassembler en grand nombre au même endroit et forment alors une bourgade.



Renouée du Japon et Conyze du Canada



Toutes deux sont considérées comme des plantes exotiques envahissantes. La Renouée du Japon est originaire de l'Asie de l'Est et la Conyze du Canada, d'Amérique Centrale. La croissance de colonies denses pour ces deux plantes, peut empêcher l'évolution des espèces végétales locales.



Espèce exotique envahissante



Espèce patrimoniale



Géranium sanguin



Cette plante aux fleurs rose vif aime les sols secs, calcaires et les allées de gravier. Elle est dite xérophile : qui apprécie les environnements où l'eau se fait rare.

Les espaces urbanisés comprennent les zones aménagées comme les centres-bourgs, les hameaux, les zones d'activités, etc.

Ces espaces très artificialisés présentent généralement peu d'intérêt pour la biodiversité. Néanmoins certaines espèces peuvent s'accommoder de certains habitats pour peu qu'elles y trouvent le gîte et le couvert. La présence d'espaces végétalisés et arborés au sein de ces zones est une plus-value importante pour l'accueil de la biodiversité. On peut citer en exemple les hirondelles rustiques et de fenêtre qui utilisent le bâti pour servir de support à leur nid. Elles se nourrissent d'insectes et ont donc besoin d'espaces ouverts et végétalisés pour chasser. Certaines abeilles solitaires s'accommodent des sols sableux des cimetières pour faire leur nid et de la présence de fleurs pour collecter pollen et nectar.

LA MOBILISATION CITOYENNE

UN CONOURS PHOTO



Thème : « La nature sous un autre angle »

- ➔ 25 participants
- ➔ 360 votants
- ➔ 1 exposition itinérante des photos gagnantes

DES ANIMATIONS FAMILIALES



Pour découvrir la biodiversité locale

- ➔ 33 animations sur le territoire
- ➔ 969 personnes touchées
- ➔ 1108 espèces recensées par les habitants avec iNaturalist

DES ANIMATIONS SCOLAIRES



Afin de sensibiliser les plus jeunes

- ➔ 7 écoles
- ➔ 200 élèves de CM1 et CM2

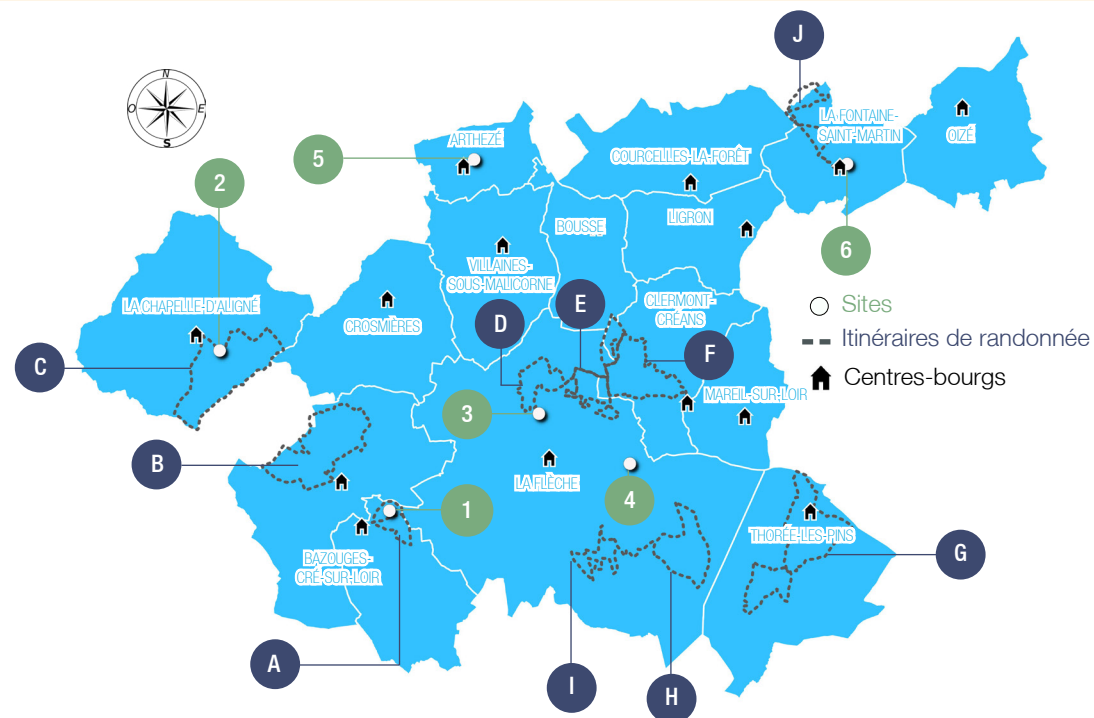
DES ASSOCIATIONS LOCALES



Pour accueillir les animations

- ➔ Comme les chemins de randonnées du collectif « Sauvons la Garenne des Saars », le sentier de Natty ou encore le site des Crins Verts.

DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ EN PAYS FLÉCHOIS



DÉCOUVRIR

Itinéraires de randonnée :

- A : Circuit Bois et Marais
- B : Circuit à la découverte de Bazouges-sur-le-Loir
- C : Circuit de l'Argance
- D : Circuit du Coteau
- E : Circuit de la Garenne des Sars
- F : Circuit parmi bois, chevreuils et blaireaux
- G : Circuit du Hameau des Cartes
- H : Circuit du Gué Cartrain
- I : Circuit du Zoo
- J : Balade fontainoise

> Autres itinéraires : renseignements auprès des communes.

Sentiers de randonnée en vallée du Loir :

<https://www.vallee-du-loir.com> Rubrique à voir à faire

Sites aménagés :

- 1 : Marais de Cré-sur-Loir/La Flèche
- 2 : Bois des semis
- 3 : Bois communal de La Flèche
- 4 : Lacs de La Monnerie
- 5 : Zone humide d'Arthezé
- 6 : Zone humide de La Fontaine-Saint-Martin

Parcours baludik :

> Le mot de passe*
<https://baludik.fr/balades/>

> Une équipe pour Lucette*
<https://baludik.fr/balades/>

*à entrer dans l'encart titre du site

ASTUCES POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

HAIE CHAMPÊTRE

COMPOSÉE D'UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ARBUSTES ET D'ARBRES LOCAUX (NOISETIERS, FUSAINS, SUREAUX,...), CES HAIES SONT ESSENTIELLES AU DÉPLACEMENT DES ESPÈCES.

COIN SAUVAGE

ORTIES ET RONCES ATTIRENT DE NOMBREUX INSECTES (PAPILLONS ET ABEILLES).

ARBRES

EN VERGER OU ISOLÉS, ILS APPORTENT OMBRE ET FRAICHEUR.

TAS DE PIERRES

EXPOSÉ AU SUD POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES INSECTES ET LÉZARDS.

COMPOST

RÉFUGE HIVERNAL POUR DE NOMBREUX ANIMAUX GRÂCE À LA PRODUCTION DE CHALEUR.

POTAGER SANS PESTICIDE

ALLIE CULTURE ET BIODIVERSITÉ.

TAS DE BOIS

SONT DES REFUGES POUR BEAUCOUP D'ESPÈCES (LÉZARDS, HÉRISSONS...).

TALUS

BIEN DRAINÉ, CERTAINES PLANTES APPRÉCIERONT !

MARE

POINT D'EAU ET COIN DE FRAICHEUR.

PRAIRIE DE FLEURS SAUVAGES

UN ESPACE NON TONDU PERMET DE DIVERSIFIER LES PLANTES SAUVAGES.

ARBRE MORT
GITE ET COUVERTS POUR LA FAUNE.

ZONE SABLEUSE

UNE ZONE À NU DE TERRE OU DE SABLE FAVORISERA L'INSTALLATION DE CERTAINES ABEILLES SOLITAIRES.

GÎTES À INSECTES ET OISEAUX

CONTRE UN MUR, DANS LE JARDIN OU SUR LE BALCON, GÎTES À INSECTES, MANGEOIRES D'HIVER ET NICHORS SONT DE VÉRITABLES COUPS DE POUCE POUR LA FAUNE !

PLANTES AROMATIQUES

TRÈS ATTRACTIVES POUR LES POLLINISATEURS ET BONNES POUR LA SANTÉ !

INFOS ET CONTACT

Documentations de l'ABC du Pays fléchois :

- > https://abc.naturefrance.fr/abc/abc_504
- > <https://www.paysflechois.fr/abc/>
- > <http://cpie72.fr/abc/>

Continuer à recenser la biodiversité :

- > <https://www.inaturalist.org/> - projet ABC Pays fléchois
- > <https://www.vigienature.fr/fr>
- > <https://www.open-sciences-participatives.org/home/>

Ressources sur la biodiversité :

- > <https://naturefrance.fr/>
- > <https://www.ofb.gouv.fr/quest-ce-que-la-biodiversite>
- > <http://www.zones-humides.org/milieu-en-danger/etat-des-lieux>
- > <https://biodiversite.gouv.fr>
- > <https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles>

CONTACT

Communauté de communes du Pays fléchois
Service Patrimoine Naturel
02 43 48 53 60
j.pichonneau@cc-paysflechois.fr

Crédits photographiques et illustrations : CPIE, CQPF,
Canva, Anthony Cocain
Conception réalisation : CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir,
Exotikarts